PROGRAMMES DES ARTS PLASTIQUES

NIVEAU LYCÉE

Programmes de l'enseignement des arts plastiques en classe de :

SECONDE : l'option arts plastiques (3H /semaine)

PREMIERE : Enseignement de détermination (4H /semaine)

TERMINALE : Enseignement de détermination (6h /semaine)

EDS
Enseignement **d**e
Spécialité

Projets post-bac

Ecoles post-bac : d'architecture, de photo, Beaux Arts, Arts Appliqués, scénographie, vidéo… etc

Programme d'Enseignement De Spécialité du Cycle première-terminale en arts plastiques

***---> I. Champ des questionnements plasticiens* (au moins 75% du temps annuel disponible)**

° Domaines de l'investigation et de la mise en œuvre des langages et des pratiques plastiques : outils, moyens, techniques, médiums, matériaux, notions au service d'une création à visée artistique

a) La représentation, ses langages, moyens plastiques et enjeux artistiques
b) La figuration et l'image, la non-figuration
c) La matière, les matériaux et la matérialité de l'œuvre

° Domaines de la présentation des pratiques, des productions plastiques et de la réception du fait artistique : les relations entre l'œuvre, l'espace, l'auteur et le spectateur

a) La présentation de l'œuvre
b) La monstration et la diffusion de l'œuvre, les lieux, les espaces, les contextes
c) La réception par un public de l'œuvre exposée, diffusée ou éditée

° Domaines de la formalisation des processus et des démarches de création : penser l'œuvre, faire œuvre

a) L'idée, la réalisation et le travail de l'œuvre
b) Créer à plusieurs plutôt que seul

---> II -Champ des questionnements artistiques interdisciplinaires :

° Liens entre arts plastiques et architecture, paysage, design d'espace et d'objet : environnement et usages de l'œuvre ou de l'objet
° Liens entre arts plastiques et cinéma, animation, image de synthèse, jeu vidéo : animation des images et interfaces de leur diffusion et de réception
° Liens entre arts plastiques et théâtre, danse, musique : théâtralisation de l'œuvre et du processus de création

---> III. Champ des questionnements artistiques transversaux :

° L'artiste et la société : faire œuvre face à l'histoire et à la politique
° L'art, les sciences et les technologies : dialogue ou hybridation
° Mondialisation de la création artistique : métissages ou relativité des cultures du monde

Le programme de seconde Option arts plastiques, s'organise autour du champs des questionnements plasticiens dans trois domaines:

---> *I. Champ des questionnements plasticiens* (au moins 85% du temps annuel disponible)

° ***Domaines de l'investigation et de la mise en œuvre des langages et des pratiques plastiques*** : outils, moyens, techniques, médiums, matériaux, notions au service d'une création à visée artistique

a) La représentation, ses langages, moyens plastiques et enjeux artistiques

b) La figuration et l'image

c) La matière, les matériaux et la matérialité de l'œuvre

° ***Domaines de la présentation des pratiques, des productions plastiques et de la réception du fait artistique:*** les relations entre l'œuvre, l'espace, l'auteur et le spectateur

a) La présentation et la réception de l'œuvre

° ***Domaines de la formalisation des processus et des démarches de création : penser l'œuvre, faire œuvre***

a) L'idée, la réalisation et le travail de l'œuvre

b) La création à plusieurs plutôt que seul

---> II. Un questionnement artistique transversal : se penser et se situer comme artiste

POUR INFO:

IMPORTANT:

On peut choisir l'enseignement de spécialité en arts plastiques à partir de la classe de première, même si l'élève n'a pas choisi l'option en seconde.

EPREUVES des arts plastiques pour le baccalauréat, fin première

ORAL de 30 MN, sans préparation

PARTIE 1 (15MN /)
Evaluation sur 10

Disposant de 5 à 7 mn, et s'appuyant sur son carnet de travail, le candidat présente 2 réalisations abouties réalisées en classe (l'une d'entre elles peut-être collective). Le temps restant, dans un dialogue avec le jury, le candidat est amené à compléter, argumenter sa présentation, ses démarches en utilisant un vocabulaire spécifique et adapté.

Indications : les réalisations doivent être transportées par le candidat dans la salle d'examen. La photo et la vidéo est utilisée pour restituer les réalisations tridimensionnelles et bidimensionnelles de très grand format. Le matériel nécessaire pour voir la vidéo, ou un travail numérique est de la responsabilité du candidat. Le temps de visionnement des documents doit s'inclure dans le temps de présentation. Attention : le candidat doit prévoir des versions imprimées à présenter en casd'une éventuelle panne. Le carnet de travail est un objet qui témoigne de recherches de projets, de démarches, d'expériences, de références ayant jalonné l'année scolaire. Il doit permettre d'établir un dialogue plus fécond avec le jury. Sans s'y limiter, il vient en appui et en complément des réalisations présentées.

PARTIE 2 (15 MN/)
Evaluation sur 10

Disposant de 5 mn maximum, le candidat présente une œuvre choisie par le jury parmi un corpus de 5 œuvres accompagnant le dossier de synthèse transmis avant l'épreuve. Le candidat doit est capable d'énoncer sommairement les données (plastiques iconiques, sémantiques …) et les mets en relation avec des questionnements , compétences et connaissances travaillés en classe. Le temps restant s'établit un dialogue qui permet au candidat de compléter certains aspects exposés. Ce dernier peut utiliser son carnet de travail pour établir des liens avec les expériences vécues, les lieux culturels visités , les rencontres avec des artistes…

ATTENTION : l'évaluation porte sur les compétences travaillées et les attendus figurant au programme de l'enseignement de spécialité d'arts plastiques en classe de première. Les réalisations plastiques et le carnet de travail servent de point d'appui à la présentation orale, ils ne sont pas évalués.

Le document de synthèse, incluant 5 œuvres vues en classe, et le carnet de travail sont transmis au jury 15 jours avant l'épreuve. Ils sont visés par le professeur de la classe et le chef d'établissement. Le document de synthèse, rédigé par le professeur, décrit sommairement en une page le travail dela classe. Le corpus des 5 œuvres est constitué de reproductions imprimées en couleur avec pour chacune inscrit :le Nom de l'artiste/ Le titre del'oeuvre/ date/ Matériaux/Format/lieu de conservation).